

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 1921.

(20 DÉCEMBRE 1921.)

Présidence de M. H. RABOZÉE, président.

Le Président donne lecture de son rapport annuel.

Rapport du Président.

Pendant l'exercice 1921, l'activité scientifique de notre Société s'est traduite par d'intéressantes communications dont le texte, le plus souvent résumé, a été publié dans nos Bulletins.

Je dois me borner à énumérer les noms des auteurs : MM. ASSELBERGHS, FOURMARIER, HASSE, JÉRÔME, LEBLANC, LERICHE, MAILLIEUX, POSKIN, RUTOT, SCHOEP, STAINIER, STAMP et STEVENS.

Une course d'une demi-journée a été conduite par M. LERICHE dans le Cambrien et le tertiaire des environs d'Ottignies.

Nous avons fait une excursion d'une journée dans le Crétacique, à l'Est de Mons. Le programme en avait été dressé par M. CORNET, mais un douloureux événement de famille ayant empêché notre collègue de vous rejoindre, M. HALET voulut bien se charger, au pied levé, de diriger l'excursion.

Une fois de plus, M. A. HANKAR-URBAN a été notre guide à Quenast et dans la région environnante.

M. C. CAMERMAN nous a fait voir l'important gisement calcaire du Tournaisis et l'industrie Chauffournière qui s'y est établie.

La session extraordinaire annuelle devait être tenue au début d'octobre dans le Bassin houiller de Charleroi; malheureusement, une maladie de M. Renier nous força de renoncer à cette partie toujours si intéressante et agréable de notre programme annuel.

Nous sommes amenés, par les circonstances, à vous proposer quelque modifications à certains articles de nos Statuts.

Pour des raisons qui vous sont bien connues, Messieurs, le Rapport du Président doit être bref; je ne veux pas négliger cependant de remplir ici l'agréable devoir de remercier tous nos collègues qui ont contribué de quelque manière à stimuler la vitalité de notre Société. Tout spécialement, c'est à notre dévoué Secrétaire général que nous devons la plus profonde gratitude.

Nos effectifs n'ont guère changé : nous comptons 23 membres à perpétuité, 282 membres effectifs, 38 membres associés régnicoles.

Nous n'avons à déplorer qu'un décès, celui de M. ALFRED LEMONNIER, mais c'est une perte à laquelle notre Société est très sensible, car il était l'un de nos membres fondateurs et un de nos collègues les plus dévoués.

Il m'est agréable de vous dire, Messieurs, que notre situation financière est satisfaisante. Après avoir connu les années maigres nous pouvons entrevoir, grâce à certains concours, des temps meilleurs. Si nous n'avons pas à enregistrer une intervention plus généreuse des pouvoirs publics, souhaitée il y a un an par notre Président, nous sommes heureux de vous apprendre que diverses sociétés financières et industrielles nous ont accordé des subventions importantes :

La Société Générale de Belgique. (Division de l'industrie).	3,000 francs.
La Société anonyme des Charbonnages de Courcelles-Nord.	1,000 —
La Société anonyme des Charbonnages de Helchteren et Zolder	1,000 —
La Société anonyme des Charbonnages de Mariemont-Bascoup	1,000 —
La Société anonyme des Carrières de Porphyre de Quenast.	1,000 —

Nous renouvelons ici à ces généreux donateurs, l'expression de la profonde gratitude de notre Société!

Il faut vous dire, Messieurs, que c'est spécialement notre ancien président, M. HANKAR-URBAN, qui a répandu la bonne parole et qui nous a puissamment aidé à recueillir la manne providentielle.

Notre dévoué et actif trésorier, auquel nous devons également tous nos remerciements, va vous exposer le détail de cette situation financière.

Situation financière.

Les exercices 1919 et 1920, dont les comptes ont pu être clôturés, soldent par un déficit s'élevant respectivement à 1,361 fr. 45 et à 2,899 fr. 67. Cette situation est due en partie au fait que la province de Brabant n'a pas alloué pour ces exercices le subside habituel. Le déficit de 1919 est réduit par rapport aux prévisions de l'an dernier, grâce à une rentrée de coupons restés non payés des exercices 1915-1918.

Pour l'exercice 1921, on peut prévoir un déficit d'environ 2,000 fr., en tablant, pour les frais du *Bulletin*, sur une dépense analogue à celle de 1920.

Le projet de budget pour 1922 est établi d'après ces bases, ce qui permet de prévoir un déficit de 1,630 francs.

Ces déficits seront couverts grâce à l'intervention de diverses sociétés financières et industrielles (charbonnages et carrières) qui nous ont accordé des subventions pour traverser la période difficile actuelle.

De plus, nous pouvons espérer l'octroi d'un subside de la province d'Anvers, ce qui réduirait les déficits de 1921 et de 1922.

Exercice 1919 (clôturé).

Recettes.	Dépenses.
Cotisations et entrées. fr. 3,243 30	Solde débiteur 1915-1918. fr. 404 46
Intérêts des garanties et du compte 1,128 55	<i>Bulletin</i> . { Impression 7,645 38
Abonnements et vente de fascicules 505 65	{ Planches, des- sins, etc. 288 82
Subside du Ministère du Travail (bibliothèque) 300 »	Affranchissements, convocations, etc. 661 22
Subside de l'État 1,000 »	Frais de bureau 151 97
Subside de la province de Hainaut 500 »	Traitements et indemnités 910 »
Intérêts récupérés des exercices 1915-1918. 2,197 90	Loyer de la salle des séances. 175 »
	<hr/> Fr. 10,236 85 <hr/> <hr/>
Fr. 8,875 40	
Déficit 1,361 45	
<hr/> Fr. 10,236 85 <hr/> <hr/>	

Exercice 1920 (clôturé).

Recettes.		Dépenses.		
Cotisations et entrées. . fr.	3,326 85	Bulletin. {	Impression fr	6,207 10
Intérêts des garanties et du compte	983 90		Dessins, planches, etc.	603 73
Abonnements et vente de fascicules	226 20	Affranchissements, convocations, etc.	903 15	
Subside du Ministère du Travail (bibliothèque).	300 »	Frais de bureau	274 09	
Subside de l'État	4,000 »	Traitements et indemnités	980 »	
Subside de la province de Hainaut	500 »	Loyer de la salle des séances.	175 »	
	<hr/>	Cotisation Fédérat ⁿ Sociétés scientifiques.	80 »	
	Fr. 6,336 95	Publications scientifiques	13 55	
Déficit	2,899 67		<hr/>	
	<hr/>		Fr. 9,236 62	
	Fr. 9,236 62		<hr/> <hr/>	

Exercice 1921 (non clôturé).

Recettes.		Dépenses.	
Cotisations et entrées. . fr.	3,664 78	Affranchissements, convocation, etc	473 56
Intérêts des garanties et du compte	744 40	Frais de bureau	289 50
Abonnements et vente de fascicules	353 80	Traitements et indemnités	650 »
Subside du Ministère du Travail (bibliothèque).	300 »	Loyer de la salle des séances.	175 »
Subside de l'État (à recevoir)	4,000 »	Cotisation Fédérat ⁿ Sociétés scientifiques.	80 »
Subside de la province du Hainaut (à recevoir)	500 »		<hr/>
Subside de la province de Brabant (à recevoir)	4,000 »		Fr. 4,668 06
	<hr/>		<hr/> <hr/>
	Fr. 7,529 68		

Projet de budget pour 1922.

Cotisations et entrées.	3,500 »	<i>Bulletin.</i>	7,000 »
Intérêts des garanties et du compte	900 »	Affranchissements, convocations, etc.	900 »
Abonnements et vente de fascicules	300 »	Frais de bureau	350 »
Subside du Ministère du Travail (bibliothèque)	300 »	Traitements et indemnités	600 »
Subside de l'État	4,000 »	Loyer de la salle des séances.	175 »
Subside de la province de Hainaut	500 »	Cotisation Fédérat ⁿ Sociétés scientifiques.	80 »
Subside de la province de Brabant	4,000 »	Publications scientifiques	25 »
			<hr/>
	Fr. 7,500 »		Fr. 9,430 »
Déficit	4,630 »		<hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/>		
	Fr. 9,430 »		

Modifications aux Statuts.

L'Assemblée générale adopte les modifications proposées par le Conseil (1).

Élections de membres du Bureau, du Conseil et du Comité de publication.

Élection de deux Vice-Présidents, pour un terme d'un an :

Sont élus : MM. F. KAISIN et A. JÉRÔME.

Élection de deux Vice-Présidents, pour un terme de deux ans :

Sont élus : MM. A. RUTOT et J. KERSTEN.

(1) Ces modifications seront introduites dans la prochaine édition des Statuts de la Société.

Élection d'un membre du Conseil, pour un terme d'un an :

Est élu : M. E. MAILLIEUX, en remplacement de M. Lemonnier, décédé.

Élection de trois membres du Conseil, pour un terme de deux ans :

Sont élus : MM. J. CORNET, L. GUINOTTE et F. HALET.

Élection d'un membre du Comité de publication :

Est élu : M. A. HANKAR-URBAN, en remplacement de M. H. Rabozée, président.

Élection de membres protecteurs.

Sont élues :

LA SOCIÉTÉ ANONYME DES CARRIÈRES DE PORPHYRE DE QUENAST,
— DES CHARBONNAGES DE COURCELLES-NORD,
— DES CHARBONNAGES DE HELCHTEREN ET ZOLDER,
— DES CHARBONNAGES DE MARIEMONT-BASCOUP,
LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE (Division de l'Industrie).

